

Pendant la Semaine du bien-être au lycée Rosa-Parks de Saint-Denis (93), les élèves ambassadeurs Phare ont fait le tour des classes pour présenter leur rôle.

« Des élèves solitaires ont été mieux intégrés »

Entretien avec
Matenin Coulibaly,
 infirmière de l'Éducation nationale,
Christelle Thévenet,
 assistante de service social,
 référentes Phare,
 lycée Rosa-Parks, Saint-Denis
 (Seine-Saint-Denis).

L'ESSENTIEL

Depuis la rentrée 2024-2025, une vingtaine d'élèves ambassadeurs du programme Phare sont engagés dans la prévention du harcèlement au lycée Rosa-Parks de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). À l'écoute de leurs pairs, ils ont été formés pour repérer les signaux d'élèves isolés ou en souffrance afin de les orienter vers des adultes pouvant les accompagner. Si les effets à moyen terme ne sont pas encore mesurables, le dispositif semble contribuer à un meilleur climat scolaire, grâce à une plus grande entraide et davantage de bienveillance entre élèves.

La Santé en action : Quel est l'impact des nouvelles formes de harcèlement sur la santé mentale des élèves ?

Matenin Coulibaly, Christelle Thévenet : Une étape supplémentaire a en effet été franchie avec le cyberharcèlement. Subir du harcèlement à l'école a toujours eu un impact sur la santé mentale des jeunes. Toutefois, le fait de rentrer à la maison, d'être au sein de sa famille, de voir d'autres amis en dehors du lycée constitue une source de répit. Avec les réseaux sociaux, la pression est constante le soir, la nuit, le week-end. Certains élèves ont peur de regarder leur téléphone portable et de ce fait, ils s'isolent encore plus. Et au-delà de l'isolement et du sentiment d'impuissance, ils ressentent aussi de l'insécurité, certains pouvant recevoir des menaces de mort. Au sein de l'établissement, nous sommes en capacité

d'intervenir, de discuter, de recréer une dynamique de groupe autour de l'élève harcelé, mais nous avons peu de moyens pour lutter contre le cyberharcèlement. C'est pourquoi les élèves ambassadeurs, dont le rôle a été initié dans le cadre du dispositif Phare de lutte contre le harcèlement scolaire¹, jouent un rôle central de prévention et de repérage de leurs pairs potentiellement concernés par toutes les formes de harcèlement.

S. A. : Comment s'est déployé le programme Phare dans votre lycée ?

M. C., C. T. : Dès l'année scolaire 2023-2024, nous avons été formées par le rectorat et nous sommes devenues référentes Phare dans notre établissement. L'essentiel de cette formation a porté sur la « méthode de préoccupation partagée », qui permet d'appréhender les situations de harcèlement modéré d'une façon spécifique². L'année scolaire 2024-2025, 20 élèves de première et de

terminale se sont portés volontaires, uniquement des filles dans un premier temps, qui ont été rejoints ensuite par un garçon. Ils ont été formés en quatre séances de 2 h 30 chacune. La première a apporté des connaissances sur le harcèlement et le cyberharcèlement ; la seconde a été consacrée aux signaux d'alerte ; la troisième a porté sur l'observation, afin d'être attentif à ce qui se passe dans la cour ou en classe ; la quatrième a été centrée sur l'intervention auprès des pairs, sous forme de théâtre-forum : comment parle-t-on avec un lycéen triste ou isolé ? Comment l'oriente-t-on vers les référentes ? La difficulté, c'est qu'ils ne doivent pas jouer les apprentis psychologues ou assistantes sociales. Ce sont aux référentes d'agir avec d'autres acteurs : le conseiller principal d'éducation, le pôle médico-social, etc. Et pour que les jeunes aient confiance et viennent vers vous, il est nécessaire que le pôle médico-social soit visible. C'est pourquoi nous sortons régulièrement de



PAROLES D'AMBASSADRICES

En septembre 2025, Massilya et El Kaissa ont fait leur rentrée en terminale au lycée Rosa-Parks de Saint-Denis (93). En première, elles ont été ambassadrices de la lutte contre le harcèlement, dans le cadre du dispositif Phare. El Kaissa souhaitait « aider les élèves qui vivent cette expérience difficile pour qu'ils puissent se sentir mieux ». Pour Massilya, déléguée au conseil de vie lycéenne de l'établissement, il était naturel de « prolonger son engagement dans la vie du lycée d'une autre manière ». À leurs yeux, les « répercussions [du harcèlement] sur la santé mentale » sont importantes. « Les élèves concernés se font discrets, ne s'intègrent pas et ont des phobies », témoigne El Kaissa. Selon Massilya, il leur est plus facile de se confier à un élève ambassadeur qu'à un adulte : « C'est peut-être plus facile pour eux de communiquer avec nous vu qu'on a leur âge, surtout quand on a le même statut ». « Les harcelés ont peur d'être victimes de rétorsion s'ils en parlent direc-

tement à un adulte, renchérit sa camarade. C'est plus rassurant pour eux de se confier à nous, même si on va alerter les adultes référents ensuite. » L'an dernier, ces deux ambassadrices n'ont pas été interpellées par des camarades harcelés. Cependant, elles ont travaillé à faire connaître leur rôle, en organisant notamment des jeux-débats. « Il faut proposer des choses ludiques pour que la classe écoute, relate El Kaissa. La plupart des élèves nous ont bien accueillies, d'autres se montraient indifférents ou ennuyés. » « On a ainsi travaillé nos capacités à animer, c'est aussi utile sur un plan personnel », estime Massilya. Après le baccalauréat, elles envisagent des études de psychologie ou de psychiatrie. « La santé mentale, c'est encore tabou malheureusement, juge El Kaissa, alors qu'elle est indispensable pour vivre pleinement. Elle devrait être davantage mise en avant pour que les personnes dans le besoin soient accompagnées. »

Propos recueillis par N. Q.

important pour la prévention, car l'isolement est propice au harcèlement. À partir du moment où les élèves s'entraident et sont dans une dynamique bienveillante, à l'écoute, cela retentit positivement sur le climat scolaire. Le dispositif Phare rejoint la volonté de l'établissement de développer les compétences psychosociales des élèves, de travailler sur l'estime de soi, le rapport aux autres, l'empathie. En favorisant les comportements positifs, on évite les situations facilitant le harcèlement.

S. A. : *Les ambassadeurs ont-ils développé de nouvelles aptitudes ?*

M. C., C. T. : Ce rôle leur permet de renforcer leurs propres compétences psychosociales de bienveillance, d'écoute, de motivation, de gestion des émotions. Certaines ambassadrices, très timides et réservées au départ, ayant subi elles-mêmes du harcèlement, ont pris confiance en elles. Faire le tour des classes, discuter avec les élèves devant l'enseignant leur a donné de l'assurance. Une élève de terminale nous a raconté que cela lui avait été très utile pour son grand oral. Une autre, à la limite du décrochage scolaire, reçue en groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS³), est parvenue à sauver son troisième trimestre. Les ambassadrices de cette première promotion sont motivées pour poursuivre leur action en terminale et d'autres élèves de seconde et de première seront formés pour les rejoindre pour l'année scolaire 2025-2026. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéreul, rédactrice en chef.

1. Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, Phare, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Généralisé aux écoles et aux collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. Cent pour cent des écoles et des établissements mettent en œuvre ce programme.

2. Développée par Anatol Pikas, professeur de psychologie, en Suède à partir des années 1990, c'est une méthode non blâmante de traitement des situations de harcèlement fondée sur la résolution non violente des conflits.

3. Le GPDS, au sein de l'établissement, peut proposer du tutorat, des ateliers de parole, des stages, etc. à l'élève décrocheur.

Dossier

Santé mentale : comprendre les déterminants pour agir

nos bureaux, notamment pendant la rentrée où nous faisons le tour des classes.

S. A. : *Quelles actions les ambassadeurs Phare ont-ils proposées ?*

M. C., C. T. : Les ambassadeurs ont pris leur rôle à cœur en étant proactifs. Ils ont commencé par créer un Kahoot : c'est un petit quiz interactif d'une dizaine de questions sur le harcèlement, auquel les élèves répondent sur leur téléphone portable. Les réponses sont mises en ligne, avec un classement des participants en fonction des bonnes réponses. Puis, ils ont réalisé un diaporama, expliquant avec leurs mots quelques notions-clés sur le harcèlement. C'est un support qui leur a permis de se présenter dans les classes de seconde et de première, au moment des cours et en présence de l'enseignant, afin de faire connaître le rôle des élèves ambassadeurs et d'inviter leurs camarades à venir les voir s'ils rencontrent des difficultés. Cela a été fait en avril pendant la Semaine du bien-être que nous organisons chaque année afin de changer

l'image de la santé mentale. Nous y invitons de nombreux partenaires extérieurs : des jeunes en service civique d'une association ont animé un atelier sur les troubles psychiques ; la maison des adolescents de Seine-Saint-Denis en a conduit un autre sur le thème Devenir adulte. Pendant ce temps fort autour de la promotion de la santé mentale, les ambassadeurs Phare ont porté un badge confectionné par leurs soins afin d'être visibles de tous leurs camarades dans l'établissement.

S. A. : *Le climat scolaire vous paraît-il meilleur ?*

M. C., C. T. : Il est encore un peu tôt pour mesurer des effets sur la prévention du harcèlement, d'autant que nous sommes un lycée qui accueille les élèves qui en ont été victimes dans un autre établissement. Nous avons connu moins de cas de harcèlement compliqués, nécessitant de mettre en place des procédures tel un conseil de discipline. Nous avons pu aussi observer que des élèves solitaires, qui ne subissaient pas de harcèlement, ont été mieux intégrés. C'est un point